



CARBIOS

Enzymes powering the Circular Economy

- COMMUNIQUÉ DE PRESSE -

Carbios aborde son étape industrielle en position de force

- **Résultats annuels 2021 : premiers comptes consolidés IFRS et intégrant Carbiolice**
- **Projet de construction d'une première usine fortement soutenue financièrement par l'Etat et la Région Grand-Est : choix du site en France (Longlaville) en partenariat avec Indorama Ventures, leader mondial du PET recyclé**
- **Succès de la mise en service du démonstrateur industriel en septembre 2021 et confirmation de la validité du scale-up de la technologie de recyclage enzymatique de Carbios**
- **Prise de contrôle à 100 % de Carbiolice et intégration globale dans les comptes consolidés IFRS depuis le 4 juin 2021**
- **Nomination de Philippe POULETTY au poste de Président du Conseil d'administration au 1^{er} avril 2022**
- **Nomination d'Emmanuel LADENT au poste de Directeur Général depuis le 1^{er} décembre 2021**
- **Renforcement de la structure financière de Carbios : augmentation de capital de 114 millions d'euros auprès d'investisseurs français et internationaux et obtention d'un prêt de 30 millions d'euros auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI)**
- **Position de trésorerie du Groupe Carbios de 105 millions d'euros au 31 décembre 2021, n'incluant pas le prêt de 30 M€ de la BEI à encaisser au premier semestre 2022**

Clermont-Ferrand, vendredi 1^{er} avril 2022 (06h45 CEST) - Carbios (Euronext Growth Paris : ALCRB), pionnier dans le développement de solutions enzymatiques dédiées à la fin de vie des polymères plastiques et textiles, annonce aujourd'hui ses résultats annuels clos le 31 décembre 2021, arrêtés par le Conseil d'administration de la Société en date du 31 mars 2022. Les comptes de la Société ont été audités et sont disponibles sur le site internet de la Société.

*« En 2021, Carbios a franchi de nombreux jalons techniques et industriels qui témoignent de la solidité et de la bonne exécution de notre stratégie. Les excellents résultats obtenus sur notre démonstrateur confortent les perspectives de déploiement industriel de notre technologie de recyclage biologique des plastiques et fibres de polyester PET. En collaboration avec les membres de notre Consortium, nous avons également produit les premiers échantillons de bouteilles PET de qualité alimentaire entièrement fabriqués à partir de plastiques recyclés par voie enzymatique ; une première mondiale. De plus, nous avons renforcé en mai 2021 notre structure financière avec une levée de fonds historique de 114 M€ et pris le contrôle de Carbiolice en juin. Conformément à nos objectifs et avec un fort soutien financier de l'Etat et de la Région Grand-Est, nous permettrons bientôt à la France d'accueillir sur son territoire le premier procédé industriel de recyclage biologique du plastique au monde. Plus de 50 000 tonnes de plastique PET pourront être recyclés par an, grâce aux procédé enzymatique de Carbios, » **commente Emmanuel LADENT, Directeur Général de Carbios.** « Notre priorité pour 2022 est tout d'abord de finaliser les modalités de notre partenariat avec Indorama Ventures, qui hébergera sur son site français, à Longlaville, la première usine au monde opérant notre procédé de recyclage biologique. Il s'agira également cette année d'optimiser notre stratégie de commercialisation, tout en poursuivant nos efforts d'innovation sur la fin de vie d'autres polymères. »*

Un webcast et une conférence téléphonique se tiendront aujourd'hui à 15h00 

Emmanuel LADENT – Directeur Général / Kader HIDRA – Directeur Financier

Accès au webcast : https://channel.royalcast.com/landingpage/carbios-fr/20220401_1/

Paris: +33 (0) 1 70 37 71 66 UK-Wide: +44 (0) 33 0551 0200 New York: +1 212 999 6659

RESULTATS ET COMMENTAIRES SUR L'ACTIVITE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

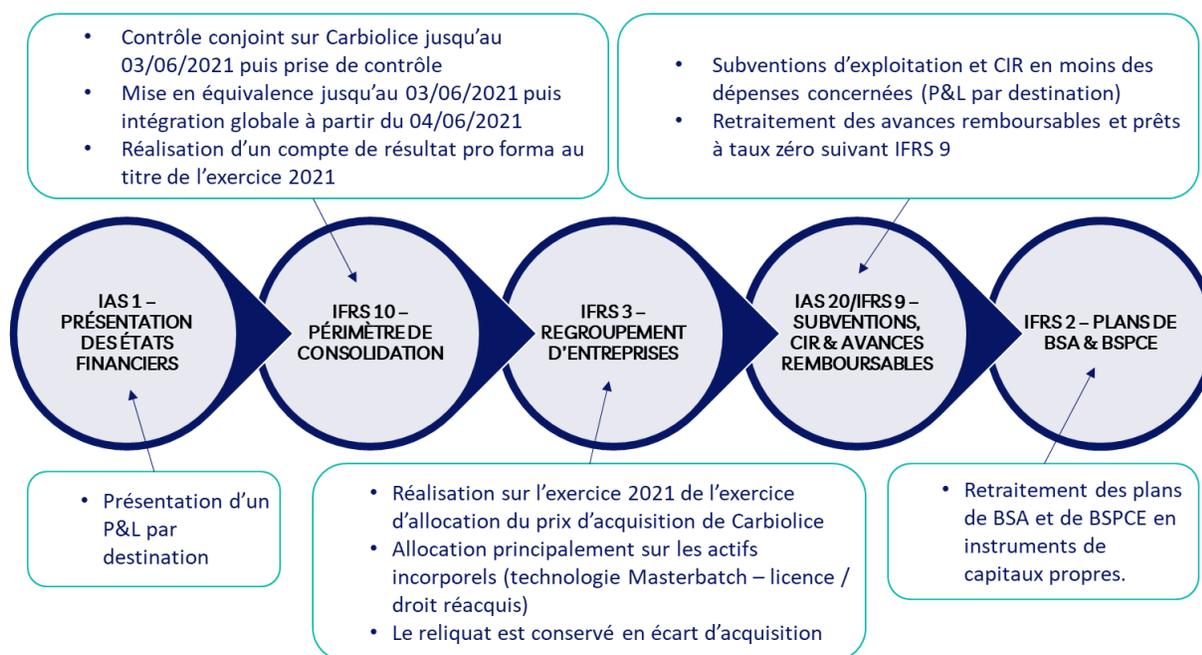
Les états financiers de la Société au 31 décembre 2021 sont les premiers comptes consolidés présentés conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et adoptées par l'Union européenne, et notamment en application d'IFRS 1 « Première application des Normes internationales d'information financières », à la date de préparation des états financiers.

Ces comptes consolidés aux normes IFRS comprennent les comptes de Carbios, société mère, ainsi que les titres mis en équivalence de sa filiale Carbiolice jusqu'au 3 juin 2021, puis les comptes de cette dernière en intégration globale au 31 décembre 2021 faisant suite à la prise de contrôle de Carbios sur Carbiolice. Le groupe formé par les sociétés Carbios et Carbiolice est ci-après dénommé le « Groupe ». En application de la norme IFRS 3, les actifs acquis et passifs repris de Carbiolice ont été comptabilisés initialement à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Ces états financiers IFRS du Groupe ont été établis afin de proposer une information financière de qualité, conforme à celle proposée par des sociétés comparables et sur la base de standards internationaux.

Les comptes consolidés IFRS du Groupe sont par ailleurs disponibles sur le [site internet de la Société](#)

Synthèse des principaux enjeux de cette conversion IFRS :



Compte de résultat et indicateurs « ajustés » des effets d'IFRS 3 suite à la prise de contrôle de Carbiolice :

Compte de résultat consolidé (en milliers d'euros)	31/12/2021 12 mois	31/12/2020 12 mois
Chiffre d'affaires	105	128
Frais de recherche et développement, nets	-7 727	-3 176
<i>Frais de recherche et développement</i>	-11 732	-5 698
<i>Subventions et autres produits de l'activité</i>	3 597	2 522
<i>Capitalisation des frais de développement</i>	409	-
Frais commerciaux et marketing	-1 976	-1 253
Frais généraux et administratifs	-6 251	-1 983
Charges opérationnelles	-15 953	-6 412
Autres produits et charges opérationnels (1)	21 211	603
Résultat opérationnel (2)	5 363	-5 682
Résultat financier	-454	-313
Résultat avant impôt	4 908	-5 995
Impôt sur le résultat	-	-
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence (3)	-1 128	-2 278
Résultat net de la période (4)	3 780	-8 273
Impacts comptables IFRS liés à la prise de contrôle de Carbiolice :		
<i>Autres produits et charges opérationnels (1)</i>	21 211	603
<i>Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence (3)</i>	-1 128	-2 278
Résultat opérationnel "ajusté" des impacts IFRS liés à la prise de contrôle de Carbiolice (2)-(1)	-15 848	-6 285
Résultat net "ajusté" des impacts IFRS liés à la prise de contrôle de Carbiolice (4)-(1)-(3)	-16 303	-6 598

- **Chiffre d'affaires, selon la norme IFRS 15**

Au titre des exercices 2020 et 2021, le chiffre d'affaires comptabilisé au sens IFRS 15 concerne des études de faisabilité, des tests et des prestations de recherche avec obligation de performance, ainsi que des livraisons de matières premières et d'échantillons de Masterbatch Evanesto® par Carbiolice.

Au 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires du Groupe s'est établi à 105 K€ contre 128 K€ euros au 31 décembre 2020.

- **Charges opérationnelles courantes**

Dans le cadre de la présentation de ses comptes consolidés en IFRS, le Groupe présente un compte de résultat *par destination*. Ainsi, les charges opérationnelles courantes sont catégorisées et présentées dans le compte de résultat en : Frais de recherche et développement, nets, en Frais commerciaux et marketing ainsi qu'en Frais généraux et administratifs.

Les données 2021 comprennent les comptes Carbios en année complète ainsi que les comptes Carbiolice pour la période du 4 juin 2021 au 31 décembre 2021, tandis que les comptes 2020 ne font apparaître que les données de Carbios en année complète, et ce dans la mesure où Carbiolice était mise en équivalence jusqu'au 3 juin 2021. Pour 2021, les charges opérationnelles s'élèvent à 15 953 K€ contre 6 412 K€ en 2020.

Pour accompagner la croissance de ses activités, l'effectif moyen de la Société est passé de 31 personnes en 2020 à 46 personnes en 2021.

Frais de Recherche & Développement nets : Le Groupe a poursuivi ses efforts de recherche et développement sur l'ensemble de ses thématiques d'innovation et en particulier sur le recyclage enzymatique des plastiques et fibres en PET. Les frais de recherche et développement nets se sont élevés à 7 727 K€ en 2021 contre 3 176 K€ en 2020.

Au titre de l'exercice 2021 :

- Concernant les *Frais de recherche et développement*, le Groupe a engagé 11 732 K€ de dépenses, conformément à ses ambitions d'industrialisation. L'augmentation significative des frais de R&D est principalement liée à la mise en service de son démonstrateur industriel et dans une moindre mesure à l'intégration de Carbiolice à partir du 4 juin 2021. Les principales évolutions s'expliquent par l'augmentation des coûts de personnel avec un effectif en forte croissance au démonstrateur industriel, ainsi qu'au recours à des prestations externes.
- Concernant les *Subventions et autres produits de l'activité*, le Groupe a constaté 3 597 K€ venant compenser en partie ces frais de R&D. Ce poste comprend notamment des crédits impôt recherche (« CIR ») de 2 265 K€ pour Carbios et 721 K€ pour Carbiolice au titre de l'exercice 2021 (contre respectivement 1 488 K€ et 577 K€ en 2020, ces montants ayant été encaissés en 2021).
- Enfin, le Groupe a capitalisé des *Frais de développement* relatifs au projet de recyclage enzymatique du PET, à hauteur de 409 K€, à partir du 1^{er} octobre 2021 en conformité avec les critères d'activation de la norme IAS 38.

Frais commerciaux et marketing : Les frais commerciaux et marketing s'élèvent à 1 976 K€ sur l'exercice 2021 contre 1 253 K€ en 2020. Cette hausse de 723 K€ provient principalement d'une part de l'intégration globale de Carbiolice à partir du 4 juin 2021 et d'autre part, du renforcement des équipes commerciales du Groupe pour accompagner l'accélération de ses développements.

Frais généraux et administratifs : Les frais généraux et administratifs s'élèvent à 6 251 K€ sur l'exercice 2021 contre 1 983 K€ en 2020. Cette hausse de 4 268 K€ s'explique principalement par la hausse des charges de personnel, du fait du fort accroissement de l'effectif durant l'exercice 2021 et dans une moindre mesure par des prestations de conseils.

- **Autres produits et charges opérationnelles, résultat opérationnel « ajusté » et résultat net « ajusté »**

L'application des normes IFRS ainsi que la prise de contrôle de Carbiolice en date du 4 juin 2021 ont généré des retraitements comptables IFRS qui viennent impacter le compte de résultat consolidé sur l'agrégat des « Autres produits et charges opérationnelles ».

Au 31 décembre 2020, l'augmentation de capital du 22 octobre 2020 a eu pour effet de diluer la participation de Carbios dans Carbiolice pour la porter de 70,72 % à 62,71 %. Cette dilution a généré un produit non monétaire d'une valeur de 0,5 million d'euros comptabilisé en « Autres produits et charges opérationnelles ».

Au 31 décembre 2021, par application de la norme IFRS 3, la cession des titres précédemment mis en équivalence (préalable à l'acquisition de la totalité des titres de Carbiolice) a généré un boni non monétaire net évalué en fonction de la quote-part antérieurement détenue par Carbios dans Carbiolice à la juste valeur, qui s'élève à 21,2 millions d'euros. Ces éléments n'ont donc eu aucun impact en termes de flux de trésorerie pour le Groupe.

Pour faciliter la lecture et la compréhension de ces états financiers, le Groupe présente un résultat opérationnel « ajusté » qui correspond au résultat opérationnel retraité des éléments relatifs aux opérations sur Carbiolice incluses dans les « Autres produits et charges opérationnelles » et qui vient refléter uniquement l'impact des produits des activités ordinaires ainsi que les charges opérationnelles « courantes ». Ainsi, ce résultat opérationnel « ajusté » correspond à une perte de 15,8 millions d'euros au 31 décembre 2021, contre une perte de 6,3 millions d'euros au 31 décembre 2020, une évolution liée principalement à l'augmentation des frais de R&D et de G&A susmentionnés, en ce compris la prise en compte de Carbiolice à partir du 4 juin 2021.

Le Groupe présente également un résultat net « ajusté » des effets IFRS sur la prise de participation de Carbiolice, qui prend en compte le résultat financier, la charge d'impôt et le retraitement / l'annulation de la « quote-part du résultat dans les sociétés mises en équivalence ». Ainsi, ce résultat net « ajusté » correspond à une perte de 16,3 millions d'euros au 31 décembre 2021, contre une perte de 6,6 millions d'euros au 31 décembre 2020.

Bilan simplifié :

Etat de situation financière consolidée (en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
ACTIF		
Goodwill	20 583	-
Immobilisations incorporelles	23 188	1 086
Immobilisations corporelles	16 466	4 793
Droits d'utilisation	6 989	1 402
Titres mis en équivalence	-	8 272
Actifs financiers	388	371
Actifs non courants	67 614	15 924
Créances clients	16	155
Autres actifs courants	6 148	2 201
Trésorerie et équivalents de trésorerie	104 956	29 077
Actifs courants	111 120	31 433
Total Actif	178 734	47 356

Etat de situation financière consolidée (en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Capital	7 826	5 674
Primes d'émission et d'apport	146 337	59 711
Réserves consolidées	-10 604	-10 260
Report à nouveau	-600	-14 555
Résultat net - part attribuable aux actionnaires de la société mère	3 780	-8 273
Capitaux propres	146 739	32 297
Provisions non courantes	202	159
Emprunts et dettes financières non courantes	11 941	8 221
Dettes de loyers non courantes	5 358	1 097
Impôts différés passifs	1 694	-
Passifs non courants	19 194	9 477
Provisions courantes	76	-
Emprunts et dettes financières courantes	1 376	1 125
Dettes de loyers courantes	1 256	360
Dettes fournisseurs	5 137	1 683
Autres passifs courants	4 956	2 415
Passifs courants	12 801	5 582
Total Passif et capitaux propres	178 734	47 356

Au 31 décembre 2021, le montant de la trésorerie et équivalents de trésorerie détenus par le Groupe s'élevait à 105 millions d'euros, dont 100,9 millions pour Carbios seule qui détenait 29,1 millions d'euros au 31 décembre 2020.

Les autres éléments clés du bilan consolidé au 31 décembre 2021 sont :

- Un Goodwill de 20,6 millions d'euros correspondant à l'écart d'acquisition calculé entre la valeur marché de la société Carbiolice et les actifs nets acquis ;
- Des immobilisations incorporelles d'une valeur nette comptable de 23,2 millions d'euros.
Conformément à sa politique de sécurisation de la propriété intellectuelle, le Groupe a poursuivi l'enrichissement de son portefeuille de propriété intellectuelle avec le dépôt de 4 nouvelles demandes de brevets et la délivrance de 13 familles de brevets dans les principales régions du monde en 2021.
Conséquence de l'intégration globale de Carbiolice, 22,5 millions d'euros ont également été comptabilisés au titre de l'allocation du prix d'acquisition de cette dernière, avec une situation nette des amortissements de 21,5 millions d'euros au 31/12/2021, comprenant ainsi :
 - 12,0 millions d'euros nets (12,5 millions d'euros bruts) de licence de technologie (ou « droits réacquis »). Au regard de la norme IFRS 3, le contrat de licence de technologie entre Carbios et Carbiolice constitue une situation de relation préexistante ouvrant droit à la reconnaissance d'un actif de droit réacquis qui a été valorisé selon la méthode des flux de trésorerie attendus ; et
 - 9,0 millions d'euros nets (9,4 millions d'euros bruts) de valeur de marché de la technologie acquise (Technologie Masterbatch) valorisée par la méthode des redevances et coûts de reconstitution.

- Des immobilisations corporelles s'élevant à 16,5 millions d'euros contre 4,8 millions d'euros au 31 décembre 2020. Cette forte hausse étant principalement liée aux investissements matériels du démonstrateur industriel (9 millions d'euros) et à l'aménagement du site de Cataroux en prévision du regroupement de 4 pôles d'activités du Groupe qui doit intervenir en 2022 ;
- Des droits d'utilisation pour 7,0 millions d'euros correspondant à la valeur de marché des biens mobiliers et immobiliers dont le Groupe jouit au travers de ses différents contrats de location. A noter, qu'en contrepartie, sont constatés des « dettes de loyers » au passif du bilan en guise de financement desdits biens ; et
- Des capitaux propres s'élevant à 146,8 millions d'euros, incluant notamment le produit net de l'augmentation de capital de 114 millions d'euros réalisée avec succès en mai 2021¹ auprès d'investisseurs français et internationaux, contre 32,3 millions d'euros de capitaux propres au 31 décembre 2020.

Les titres de Carbiolice mis en équivalence dans la situation au 31 décembre 2020 pour un montant de 8,3 millions d'euros ont quant à eux été neutralisés au titre de l'exercice 2021. Ce retraitement fait suite à l'acquisition auprès du fonds SPI de l'intégralité de sa participation de 38,29 % au capital de Carbiolice intervenue en juin 2021 pour un montant de 17,9 millions d'euros payé exclusivement en numéraire² et à l'intégration globale de cette dernière. A date, la Société Carbios détient 29,5 millions de titres Carbiolice valorisés 37,4 millions d'euros dans ses comptes sociaux.

Flux de trésorerie :

Tableau des flux de trésorerie consolidés	31/12/2021	31/12/2020
Montants en milliers d'euros	12 mois	12 mois
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	29 077	15 895
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	-8 929	-4 667
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-22 837	-9 252
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	107 646	27 101
Variation de la trésorerie	75 880	13 182
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	104 956	29 077

Bénéficiant du produit net des 114 millions d'euros levés au cours de l'exercice, ainsi que des versements de l'ADEME au titre du projet CE-PET et des subventions perçues au titre du projet LIFE de la Commission européenne, le Groupe dispose d'une trésorerie nette s'élevant à 105 millions d'euros au 31 décembre 2021, lui permettant de poursuivre ses développements au-delà des 12 prochains mois.

Cette trésorerie nette de 105 millions d'euros n'inclue pas, au 31 décembre 2021, le prêt de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) d'un montant de 30 millions d'euros³, dont l'encaissement devrait intervenir d'ici la fin du premier semestre 2022.

FAITS MARQUANTS DU 2021 ET POST-CLOTURE

- Projet de construction d'une première usine

En avril 2021⁴, Carbios a annoncé un projet de construction de sa première usine de production exploitant sa technologie C-ZYME™ de recyclage enzymatique des plastiques et fibres de polyester PET.

En février 2022⁵, la Société et Indorama Ventures ont annoncé une collaboration pour la construction en France de cette première usine au monde de biorecyclage à 100 % du PET. Cette usine, qui sera basée à Longlaville en Meurthe-et-Moselle,

¹ Cf. communiqué de presse du 10 mai 2021

² Cf. communiqué de presse du 4 juin 2021

³ Cf. communiqué de presse du 20 décembre 2021

⁴ Cf. communiqué de presse du 6 avril 2021

⁵ Cf. communiqué de presse du 23 février 2022

devrait être opérationnelle en 2025⁶, créant ainsi 150 emplois directs et indirects. Elle disposera d'une capacité de traitement d'environ 50 000 tonnes de déchets PET par an, soit l'équivalent de 2 milliards de bouteilles.

- [Mise en opération du démonstrateur industriel exploitant la technologie C-ZYME™ de Carbios](#)

En septembre 2021⁷, Carbios a annoncé la mise en opération de son démonstrateur industriel installé sur le site de Cataroux à Clermont-Ferrand. Ce démonstrateur, doté d'un réacteur d'hydrolyse d'une capacité de 20 000 litres capable de traiter 2 tonnes de déchets PET en moins de 24 heures (l'équivalent de 100 000 bouteilles), représente l'ultime étape de développement du procédé et préfigure le design des futures unités industrielles. Son exploitation, permettra, d'ici fin 2022, d'établir les documents d'ingénierie complets du procédé (PDP : Process Design Package) de recyclage enzymatique du PET (des déchets aux monomères) pour projeter la construction et le fonctionnement de la première usine, ainsi que des futures unités industrielles qui seront exploitées sous licences. Pour ce qui est du cœur du procédé, plus de 10 cycles de dépolymérisation de déchets PET ont été effectués au démonstrateur avec une excellente productivité montrant des cinétiques de dépolymérisation et des rendements identiques aux résultats obtenus à l'échelle pilote.

- [Premiers échantillons de bouteilles produits avec le Consortium PET](#)

En juin 2021⁸, Carbios et ses partenaires au sein du Consortium PET - L'Oréal, Nestlé Waters, PepsiCo et Suntory Beverage & Food Europe - ont annoncé avoir produit les premiers échantillons de bouteilles de qualité alimentaire entièrement fabriquées à partir de plastiques PET recyclés par voie enzymatique ; une première mondiale. En utilisant la technologie de recyclage enzymatique du PET développée par Carbios, chaque membre du Consortium a réalisé avec succès des échantillons de bouteilles pour un de ses produits phares, dont Biotherm®, Perrier®, Pepsi Max® et Orangina®.

- [Collaboration R&D avec Michelin](#)

En avril 2021⁹, Carbios et Michelin, leader de la mobilité durable, ont annoncé avoir franchi une étape vers le pneu 100 % durable. En obtenant, à partir de plastiques PET usagés, des fibres hautement techniques répondant aux exigences de performance requises pour une utilisation dans des pneumatiques, Carbios et Michelin signent une première mondiale et démontrent toute l'étendue du procédé de recyclage conçu et développé par Carbios.

- [Développements R&D Textiles](#)

En mars 2022¹⁰, Carbios a annoncé avoir franchi la 3^{ème} et dernière étape technique du projet de recherche CE-PET co-financé par l'ADEME¹¹. Les travaux menés dans ce cadre par Carbios et son partenaire académique TWB ont permis la production à l'échelle pilote d'une fibre blanche en PET 100 % recyclé par voie enzymatique à partir de déchets textiles colorés. Au titre de cette validation d'étape visant notamment à développer le procédé C-ZYME™ de Carbios pour la valorisation des déchets textiles, la Société a perçu un montant de 827 200 euros (206 800 € de subventions et 620 400 € d'avances remboursables).

- [Renforcement de la structure financière pour accompagner le développement du Groupe](#)

En mai 2021¹², Carbios a annoncé le **succès d'une augmentation de capital** réalisée avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par voie d'offre au public et avec un délai de priorité. La Société a émis 3 000 000 d'actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale unitaire de 0,70 euros, au prix unitaire de 38 euros, prime d'émission incluse, **pour un montant total de 114 millions d'euros**, représentant 36,7 % du capital de la Société avant opération. Les actionnaires stratégiques, L'Oréal via son fonds de capital-investissement BOLD (Business Opportunities for L'Oréal Development) et Michelin Ventures, ont souscrit à l'augmentation de capital, conformément aux engagements qu'ils avaient pris, pour un montant total de 11,4 millions d'euros. Groupe L'Occitane a souscrit dans le cadre de cette augmentation de capital pour un montant de 10 millions d'euros. Ces soutiens, conjointement à la forte demande exprimée par les investisseurs institutionnels

⁶ Dates prévisionnelle, dépendant notamment de l'octroi des permis de construire et des modalités restant à définir de cette collaboration entre Carbios et Indorama Ventures

⁷ Cf. [communiqué de presse du 29 septembre 2021](#)

⁸ Cf. [communiqué de presse du 24 juin 2021](#)

⁹ Cf. [communiqué de presse du 23 avril 2021](#)

¹⁰ Cf. [communiqué du 10 mars 2022](#)

¹¹ Projet réalisé dans le cadre du Programme d'investissement d'Avenir (PIA n°1882C0098) opéré par l'ADEME

¹² Cf. [communiqué de presse du 10 mai 2021](#)

internationaux et les particuliers éligibles à cette offre publique, constituent des marqueurs forts de la légitimité acquise par la Société et son équipe de management. Cette augmentation de capital qui a suscité une forte adhésion des investisseurs, notamment à l'international, participe en outre à la diversification de la base actionnariale de Carbios et constitue une étape significative pour soutenir les développements de la Société.

En novembre 2021¹³, Carbios a annoncé avoir obtenu, aux côtés de ses partenaires **T. EN Zimmer GmbH** et **Deloitte**, un **financement européen de 3,3 millions d'euros** (dont 3 millions d'euros pour Carbios) sous forme de subvention. Ce soutien de la Commission européenne au projet Carbios a été obtenu dans le cadre du programme de financement européen LIFE visant à soutenir des projets innovants, ayant un faible impact environnemental et une capacité de déploiement industrielle prouvée.

En décembre 2021¹⁴, Carbios a annoncé la **signature d'un contrat de prêt de 30 millions d'euros avec la Banque européenne d'investissement (BEI)** soutenu par le programme de démonstration énergétique InnovFin de la Commission européenne. Ce prêt, déboursé en une seule tranche par la BEI, est assorti d'un intérêt semestriel fixe de 2,5 %, avec une échéance de 8 ans. Cet accord est complété par un contrat d'émission de bons de souscriptions d'actions aux termes duquel Carbios émettra 2,5 % du capital social entièrement dilué sous forme de bons de souscriptions d'actions au profit de la BEI, dont 1,25 % avec un prix d'exercice de 40 euros par action, et 1,25 % avec un prix d'exercice de 38,8861 euros par action, correspondant à la moyenne pondérée par les volumes du cours de l'action ordinaire de la société au cours des trois (3) derniers jours de bourse précédant le cinquième jour précédant la date de signature. La création et l'émission de ces bons de souscription d'actions BEI, et donc le décaissement du prêt de 30 millions d'euros, ont reçus l'approbation des actionnaires de la Société dans le cadre de l'Assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 2 février 2022.

- [Annonces Corporate](#)

Evolution du Conseil d'administration

Lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle et extraordinaire du 23 juin 2021, **Madame Mieke JACOBS** et **Monsieur Vincent KAMEL**, ainsi que la société **Business Opportunities for L'Oréal Development (BOLD)** et la société **Michelin Ventures**, **ont été nommés en qualité d'administrateurs de la Société**, pour une durée de quatre années expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra courant de l'année 2025 et qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

En date du 31 mars 2022, le Conseil d'administration de la Société, suite à la décision de **Ian HUDSON** de quitter ses fonctions, a choisi à l'unanimité le **Dr. Philippe POULETTY**, co-fondateur de Carbios à travers son fonds de capital risque Truffle Capital, et administrateur de la Société, **pour être nommé au poste de Président du Conseil d'administration**.

Philippe POULETTY succède à Ian HUDSON au poste de Président du Conseil d'administration de la Société et prend ses nouvelles fonctions le 1^{er} avril 2022.

Philippe POULETTY déclare : « *Au nom de tous les administrateurs, je tiens à remercier Ian HUDSON pour son implication dans le développement de Carbios et pour le travail remarquable qu'il a accompli depuis 2019 pour une véritable économie circulaire des plastiques et textiles. Je compte aider notre Conseil et notre Directeur Général à affiner la stratégie partenariale, industrielle et commerciale de la Société, à renforcer l'équipe de management pour préparer Carbios à sa croissance, tout en continuant à concevoir des innovations de ruptures pour Carbios et Carbiolice et en créant durablement de la valeur pour nos actionnaires.* »

Ian HUDSON, ajoute : « *Après 6 années passionnantes au Conseil d'administration de Carbios, dont 3 années en tant que Président, je quitte mes fonctions avec une certaine émotion mais avec la certitude du succès futur de l'entreprise. Je tiens à remercier le Conseil d'administration pour son soutien sans faille pendant toute cette période, ainsi que les équipes de Carbios qui ont tous les atouts pour réussir. Je passe le flambeau à Philippe POULETTY, co-fondateur de Carbios et professionnel chevronné et reconnu dans le secteur des biotechnologies, pour assurer le succès de la Société et garantir durablement son développement international. J'ai toute confiance en Philippe, qui s'est beaucoup impliqué dans la vision de la biotech au service de la planète et récemment dans le fort soutien de la Banque Européenne d'Investissement et de la France pour la première usine Carbios de biorecyclage du PET. Il saura porter les ambitions stratégiques de Carbios et relever avec dynamisme les défis*

¹³ [Cf. communiqué de presse du 25 novembre 2021](#)

¹⁴ [Cf. communiqué de presse du 20 décembre 2021](#)

du déploiement industriel de ses technologies qui permettront aux plus grandes entreprises mondiales de faire un pas décisif vers l'Economie Circulaire. »

Evolution du Comité Exécutif

En juillet 2021¹⁵, **Madame Lise LUCCHESI**, Directrice de la Propriété Intellectuelle et **Madame Vanina VARLAMOFF**, Directrice des Affaires Juridiques et Sociales ont été nommées en qualité de membres du Comité Exécutif de la Société.

En novembre 2021¹⁶, Carbios a annoncé la nomination d'**Emmanuel LADENT** en qualité de Directeur Général de la Société et Président de sa filiale Carbiolice. Concomitamment, le Conseil d'administration a pris acte le 5 novembre 2021 de la démission de **Jean-Claude LUMARET** de son mandat de Directeur Général à compter du 30 novembre 2021. Afin d'assurer la transition avec Emmanuel LADENT, Jean-Claude LUMARET est resté salarié de la Société jusqu'à son départ à la retraite intervenu le 31 mars 2022. Il conserve par ailleurs son mandat d'administrateur de la Société jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2025 et qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Evolution de la Commission des Rémunérations et des Nominations

En date du 31 mars 2022, le Conseil d'administration de la Société, a choisi à l'unanimité **Laurent SCHMITT**, représentant de BOLD, Business Opportunity for L'Oréal Development au Conseil d'administration de la Société, pour être nommé au poste de Président de la Commission des Rémunérations et des Nominations.

Laurent SCHMITT succède à Ian HUDSON au poste de Président de cette Commission et prend ses nouvelles fonctions le 1^{er} avril 2022.

- Renforcement de la Propriété intellectuelle

En 2021, Carbios s'est attachée à poursuivre sa politique active de sécurisation de ses technologies et savoir-faire avec le dépôt de 4 nouvelles demandes de brevets en propre. Les nouvelles demandes déposées portent sur la biodiversité associée à la biodégradation du PET et sur le procédé de recyclage enzymatique de la Société. Carbios a également consolidé son portefeuille de Propriété Intellectuelle avec 13 nouveaux brevets délivrés.

Au 31 décembre 2021, **le portefeuille de brevets de la Société comptait 41 familles de brevets** (dont 1 en licence exclusive mondiale auprès du CNRS et de l'Université de Poitiers), représentant 225 titres déposés dans les principaux pays ou régions du monde. Parmi les 41 familles de brevets du portefeuille, 19 familles disposent d'au moins un brevet délivré parmi les titres déposés dans les différents pays ou régions du monde.

En complément, le portefeuille de Carbiolice, filiale de Carbios, est constitué au 31 décembre 2021, de 9 familles de brevets lui appartenant en propre.

- Carbiolice

En juin 2021¹⁷, Carbios a annoncé l'**acquisition, auprès du fonds SPI de Bpifrance Investissement, de l'intégralité de sa participation de 37,29 % au capital de Carbiolice**. Cette acquisition, intervenue le 3 juin 2021 pour un prix de 17,9 millions d'euros, clôt 5 années de collaboration structurante avec le fonds SPI. À l'issue de cette acquisition payée exclusivement en numéraire, Carbios détient désormais 100 % du capital et des droits de vote de Carbiolice. Ce rachat, qui fait suite à l'acquisition intervenue en octobre 2020 auprès de Limagrains Ingrédients de l'intégralité de sa participation de 18,02 %¹⁸, s'inscrit dans le cadre de la rationalisation du portefeuille de la Société, tel qu'annoncé lors du succès de son augmentation de capital en date du 10 mai 2021¹⁹.

Ces deux opérations successives témoignent de l'intérêt porté par Carbios dans les développements de Carbiolice et dans sa capacité à étendre ses activités dans la biodégradation des polymères au-delà du PLA. Elle conforte par ailleurs l'ambition de

¹⁵ Cf. communiqué de presse du 5 juillet 2021

¹⁶ Cf. communiqué de presse du 5 novembre 2021

¹⁷ Cf. communiqué de presse du 4 juin 2021

¹⁸ Cf. communiqué de presse du 8 octobre 2020

¹⁹ Cf. communiqué de presse du 10 mai 2021

Carbios de se positionner comme le leader mondial des technologies biologiques pour repenser la fin de vie des plastiques et des fibres synthétiques.

En septembre 2021²⁰, Carbiolice a annoncé avoir obtenu le **label « Ok Compost Home » du Groupe TÜV Austria**, pour des emballages rigides à base de PLA (jusqu'à 70%) contenant Evanesto®. Cette nouvelle étape permet aux emballages du quotidien (pots de yaourts, barquettes, gobelets, mais également pots horticoles...) d'obtenir le label « Ok Compost Home ». Ainsi, les emballages rigides contenant Evanesto® se transforment en 255 jours en compost, même à température ambiante et donc en conditions domestiques.

- **Distinctions**

En janvier 2021²¹, Carbiolice a annoncé avoir reçu le **label *Efficient Solution de la Fondation Solar Impulse pour sa solution Evanesto®***. Pour recevoir ce label, la technologie mise en œuvre par Carbiolice a fait l'objet d'une minutieuse évaluation par un groupe d'experts indépendants selon 5 critères couvrant les trois principaux thèmes de la faisabilité technique, de l'impact social-environnemental et de la rentabilité économique.

En mai 2021²², Carbiolice a annoncé avoir reçu le **label *Greentech Innovation du Ministère de la Transition écologique***. Cette reconnaissance atteste du caractère innovant de la technologie de biodégradation enzymatique des plastiques base PLA mise en œuvre par Carbiolice et de sa capacité à apporter une contribution significative à la transition écologique. Carbiolice intègre ainsi le réseau des 216 start-up labellisées *Greentech Innovation* depuis sa création en 2016.

En juin 2021²³, Carbios a quant à elle annoncé avoir été reconnue comme ***Technology Pioneer par le World Economic Forum***. Les *Techpioneers* sélectionnés parmi des centaines de candidats par le World Economic Forum sont des entreprises en pleine croissance, présentes dans le monde entier. Elles développent des innovations et utilisent des nouvelles technologies ayant un impact significatif notamment sur les entreprises, la société et l'environnement. Les *Techpioneers 2021* ont été sélectionnés sur des critères tels que l'innovation, l'impact, le leadership ainsi que la pertinence de l'entreprise avec les plateformes du World Economic Forum.

En juin 2021²⁴, Carbios a également remporté le « **Grand Prix** » du ***Scale Up Challenge au World Materials Forum (WMF)*** pour le développement de son procédé de recyclage enzymatique des déchets PET permettant la production de bouteilles transparentes de qualité alimentaire. Ce prix vise à récompenser les sociétés de croissance qui ont un impact potentiel élevé sur l'objectif du WMF de découpler la croissance économique et l'utilisation de nos ressources naturelles.

###

Prochains évènements 2022 :

- 4 et 5 avril : Investor Access Event - Paris
- 10 mai : Kepler Cheuvreux - 2nd European SMID Mega Trends - Paris
- 31 mai : Investor Day Carbios – Clermont-Ferrand
- 22 juin : Assemblée Générale annuelle – Clermont-Ferrand
- 28 juin : Gilbert Dupont - Forum Midcaps - Paris

###

A propos de Carbios

[Carbios](#), société de chimie verte, développe, en vue de leur industrialisation, des procédés biologiques innovants et compétitifs constituant une innovation majeure dans le cycle de vie des plastiques et textiles. Carbios est la seule entreprise au monde à

²⁰ [Cf. communiqué de presse de Carbiolice du 2 septembre 2021](#)

²¹ [Cf. communiqué de presse de Carbiolice du 20 janvier 2021](#)

²² [Cf. communiqué de presse de Carbiolice du 3 mai 2021](#)

²³ [Cf. communiqué de presse du 15 juin 2021](#)

²⁴ [Cf. communication du World Materials Forum du 17 juin 2021](#)

avoir marié avec une telle efficacité les deux sciences de l'enzymologie et de la plasturgie, pour trouver une solution durable à la fin de vie des plastiques et textiles.

La Société, fondée en 2011 par [Truffle Capital](#), s'est notamment donnée pour mission d'apporter une réponse industrielle au recyclage des plastiques et des textiles à base de PET (principal polymère des bouteilles, barquettes et textiles en polyesters). La technologie de recyclage enzymatique développée par Carbios déconstruit tout type de déchet PET en ses constituants de base qui peuvent ensuite être réutilisés pour produire des nouveaux produits en PET de qualité équivalente au vierge. Cette première mondiale a été saluée en avril 2020 par la communauté scientifique internationale à travers une publication en Une de la prestigieuse revue [Nature](#). Pour soutenir l'accélération de ce projet, Carbios s'appuie également sur un Consortium réunissant L'Oréal, Nestlé Waters, PepsiCo et Suntory Beverage & Food Europe.

La Société a également développé une technologie de biodégradation enzymatique des plastiques à usages uniques en PLA (polymère biosourcé). Cette technologie permet de créer une nouvelle génération de plastiques 100 % compostables en conditions domestiques en intégrant les enzymes au cœur même de ces plastiques. Cette innovation de rupture a été concédée en licence à [Carbiolice](#), co-entreprise créée en 2016, désormais filiale de Carbios.

Pour en savoir plus : www.carbios.com / Twitter : [Carbios](#) LinkedIn : [Carbios](#) Instagram : [carbioshq](#)



Carbios (ISIN FR0011648716/ALCRB) est éligible au PEA-PME et bénéficie de la qualification « Entreprise Innovante » de Bpifrance permettant l'éligibilité des titres de la Société à l'investissement des Fonds Communs de Placement dans l'Innovation (FCPI)

Contacts :

Carbios : Benjamin Audebert / Laura Perrin / Agnès Mathé contact@carbios.com +33 (0)4 73 86 51 76

Media Relations (Europe) : Tilder Marie-Virginie Klein mv.klein@tilder.com +33 (0)1 44 14 99 96

Media Relations (U.S.) : Rooney Partners Kate L. Barrette kbarrette@rooneypartners.com +1 212 223 0561